DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

N° CP/2013/659 - Administration générale - ***5***
Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions aux organismes suivants :

- "Semaines sociales de France" (session sur le thème "Réinventer le travail" du 22 au 24 novembre 2013 à Lyon-Villeurbanne, Paris et Strasbourg) : 3 000 €

- Fondation "Sonnenhof" (journées d'études sur le thème "La sécurité : à quel(s) prix ?" les 3 et 4 octobre 2013 à Strasbourg) : 900 €

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS), en partenariat avec la Société française de toxicologie génétique (congrès franco-allemand sur la réparation de l'ADN du 7 au 10 octobre 2013 à Illkirch-Graffenstaden) : 1 500 €

- Association nationale des membres de l'Ordre du Mérite (commémoration du 50e anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite le 26 septembre 2013 à Strasbourg) : 4 000 €

- Club du XXIe siècle - Les entretiens de l'excellence (journée des métiers le 12 octobre 2013 à Strasbourg) : 450 €

- "Le Liebfrauenberg" (conférence annuelle de l'Association "Oikosnet" du 9 au 15 septembre 2013) : 1 000 €

- Association de l'Accueil de Taizé (rassemblement oecuménique européen en décembre 2013) : 55 000 €.

La commission permanente approuve par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, la convention d'attribution de subvention à intervenir entre l'Association de l'Accueil de Taizé et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Elle décide en outre de ne pas donner suite aux demandes de subvention présentées par les associations ci-après :

- Association "Euro Cos - Humanisme et santé", pour l'organisation de journées de formation européennes pluridisciplinaires les 11 et 12 octobre 2013 à Strasbourg

- Association française des polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques, pour l'organisation du 13e Salon de la polyarthrite rhumatoïde le 21 septembre 2013 à Haguenau.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-79745-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/09/13